

## Présence Verte

Un service de Téléassistance

Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, pour un secours immédiat 7j/7 - 24h/24

L'Association Présence Verte Touraine est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées

Différentes aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général, les caisses de retraite.

La commune de Seully prend à sa charge une partie des frais de dossiers.

Agence d'Indre-et-Loire :

31 rue Michelet – 37000 TOURS

Tel : 02.47.31.61.96 - [www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)

## Reprise des cours de Yoga

Les cours reprennent tous les lundis partir du 1er octobre à 18h30 à la salle polyvalente

## La bibliothèque

Après un mois d'août de fermeture, la bibliothèque est à nouveau ouverte aux horaires habituels

## Demande de subvention

Les associations souhaitant obtenir une subvention communale pour l'année 2013 doivent préalablement retirer en Mairie un dossier de demande.

*Vous faites partie d'une association et vous souhaitez mettre en exergue une manifestation, un compte-rendu d'animation, ou vous êtes un particulier qui désire partager une passion, une expérience... Contactez-nous, ce bulletin est aussi un moyen de dynamiser la vie locale.*

Au cœur de la Rabelaisie • N° 7 • Sept. 2012 • Bulletin d'informations municipales édité par la commune de Seully – 2 place François Rabelais – 37500 Seully – Tirage : 200 exemplaires

## Inscriptions sur les listes électorales

Si cela n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Pour cela il faut une pièce d'identité et une pièce prouvant une attache avec la commune (domicile, résidence d'au moins six mois, inscription au rôle d'une contribution directe de la commune). Les personnes atteignant dix-huit ans et ayant leur domicile réel dans la commune sont inscrites d'office.

## Rappel : brûlage des déchets verts à l'air libre interdit toute l'année

La circulaire interministérielle adressée aux préfets le 18 novembre 2011 rappelle les raisons de l'interdiction, entre autres :

« *Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie* »

La circulaire rappelle également les bonnes pratiques à développer : le compostage, le broyage et le paillage dans le jardin. Vous pouvez aussi les conduire la déchetterie.

Horaires d'ouverture de la déchetterie : jusqu'au 30/10 : lundi et mercredi de 15h à 19h ; samedi 8h-12h30/14h-19h. A partir du 01/11 : lundi et mercredi de 13h à 17h30 ; samedi 8h-12h30/14h-17h30

## Infos pratiques :

- Heures d'ouverture au public de la Mairie :  
Lundi : 15h-18h30 - Mardi : 10h-13h30 ; 15h-17h - Jeudi : 10h30-13h30 ; 14h-17h  
Vendredi : 13h-16h
- Permanence de l'Assistante sociale, M<sup>me</sup> Mercereau : le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 9h30 à 11h

# Au cœur de la Rabelaisie

## Bulletin municipal de Seully

<http://www.seully.fr>



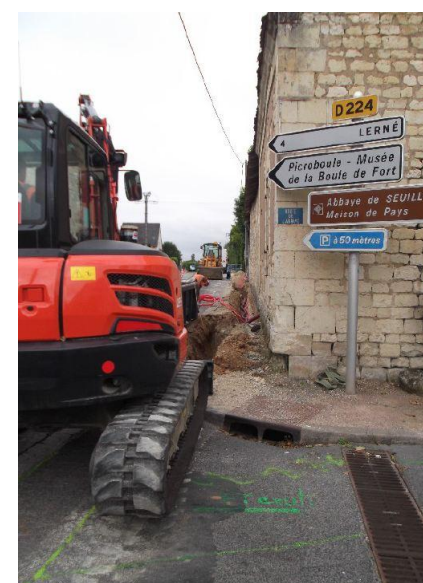
N° 7  
Septembre 2012

## Le mot du Maire

Le festival de musique ancienne organisé cet été dans trois lieux emblématiques de notre commune : Abbaye, Eglise St-Pierre et Château du Coudray (grâce à l'obligeance de son propriétaire) a été un réel succès. De nombreux mélomanes ont apprécié l'interprétation des œuvres au programme ; les enfants n'ont pas été oubliés grâce à une séance d'initiation qui leur a été présentée dans la salle polyvalente.

Le mois de septembre voit la reprise ou le démarrage des travaux : effacement des réseaux dans le bourg, restauration du bâtiment de l'épicerie, réfection de l'installation électrique de l'église, restauration des berges du Quincampoix. Ils ont tous pour objectif de rendre toujours plus agréable la vie dans notre petite commune.

*Avant et pendant travaux .... après travaux ... dans le prochain bulletin !*



## Travaux en cours

### Effacement des réseaux dans le bourg

Après les congés d'été, les importants travaux d'effacement des réseaux électriques et de télécommunications dans le bourg ont repris le 3 septembre dernier. Ils sont maintenant bien avancés tant au niveau des poses de fourreaux, passage des câbles électriques et branchements aux particuliers. Merci aux usagers qui ont fait preuve de compréhension par rapport aux difficultés de circulation inévitablement liées à ces travaux.

Il reste essentiellement la pose des quinze lampadaires d'éclairage public prévus et l'enlèvement des anciens poteaux.





## Restauration de la façade sud de l'ancienne épicerie

L'entreprise Vieaud a entrepris la remise en état de la façade sur rue de l'ancienne épicerie. Le petit muret séparant la terrasse de la rue sera également repris. Joints à l'enlèvement des poteaux électriques, ces travaux redonneront à ce carrefour, point central du bourg, un aspect agréable.

Ces travaux sont subventionnés par l'Etat à hauteur de 5282 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

## Installation électrique dans l'église

L'installation électrique de l'église avait grand besoin d'une remise aux normes pour des raisons évidentes de sécurité. C'est l'entreprise d'Electricité générale Eric Gaillard qui vient de commencer les travaux. Elle procède à la mise en place d'un tableau de distribution électrique, au remplacement des circuits d'éclairage et de prises de courant avec une mise à la terre générale de l'installation.

## Restauration des Berges du Quincampoix

Courant octobre des travaux de restauration vont être entrepris sur la portion du Quincampoix allant du pont du lavoir au pont de la RD24.

Ils comprendront, outre l'enlèvement des embâcles et des végétaux aquatiques gênant l'écoulement de la rivière :

- une création de paliers végétalisés là où les berges sont actuellement abruptes

- une recharge granulométrique dans les parties vaseuses du fond du lit, accompagnée de banquettes latérales en galets

Ces travaux sont financés intégralement par le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du Négron et de ses affluents.

## Bientôt un restaurant sur la commune

C'est en effet courant octobre que Mr Feray ouvre son établissement au château du Coudray.

## Urbanisme

En fonction de la nature des travaux que vous projetez, l'autorisation d'urbanisme exigée sera :

- le permis de construire : pour la réalisation d'une construction d'une surface hors œuvre brute nouvelle supérieure à 20 m<sup>2</sup>, le changement d'affectation s'il y a création de plancher supplémentaire.

- la déclaration préalable : pour le ravalement, la création ou modification d'ouvertures, les travaux de clôture, les modifications de toiture, de façade, la création d'une surface hors-œuvre brute inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>, la réalisation d'une piscine non couverte, etc.

En cas de doute, pour connaître l'autorisation nécessaire en fonction de votre projet, renseignez-vous auprès de la Mairie.

## Soirée Cabaret

Le Comité des fêtes vous propose la 2<sup>ème</sup> édition de sa nouvelle formule « cabaret » le 3 novembre prochain à 19h.

Après un repas copieux vous assisterez au spectacle de Topik « Fou normal ».

Réservation au 02 47 95 80 38 ou 02 47 95 88 26.



**TOPICK**  
par Michel Proulx  
**TOPICK**  
FOU NORMAL !  
Mise en scène  
Yania Buisson

Un seul et unique objectif : faire rire. Gags, franc parlé, franche rigolade, parodies, excès, autant d'armes pour mettre le monde social cul par dessus tête en renversant convenances et conventions. Succession de sketches essentiellement basée sur le visuel. Un sens du déire absolu pour un spectacle surprenant .....

**18€ avec assiette campagnarde**  
(côtes-rousses, crudité, fromage, fruit)

## Le festival de musique ancienne

Début août, le nom de Seuilly a été associé à un festival musical de très grande qualité. Cette valorisation de notre commune nous a semblé suffisamment importante pour que la municipalité participe pleinement à son organisation.



Le vendredi 3 août, Stéphane Béchy au clavecin, Amélie Michel à la flûte traversière et Stéphanie Degand au violon ont joué à l'Abbaye des sonates de Jean Sébastien Bach et de l'un de ses fils, Karl Philipp Emmanuel

## Les raconteries tourangelles

Le 14 septembre à l'Abbaye l'association Accueil en Val de Vienne avait invité la troupe du **Théâtre dans la Nuit** qui a joué

« **Les raconteries tourangelles** »

un spectacle truculent qui s'est terminé autour d'une petite collation à base de produits bien de chez nous : rillettes, fromage de chèvre et verre de Chinon.



Le samedi 4 août après-midi, les enfants ont bénéficié d'un mini concert accompagné d'une présentation des différents instruments utilisés par les musiciens. Le tout s'est terminé par un goûter.



Le soir à l'église St-Pierre c'est un programme de musique religieuse qu'a présenté une formation enrichie de Morgane Collomb soprano, Christophe Robert, violon, Pierre Franck, alto et Cécile Vérolles, violoncelle.



Plus de 170 personnes ont assisté au concert final qui avait lieu le samedi 5 août au château du Coudray-Montpensier. L'ensemble au complet comprenant les six musiciens et la chanteuse ont interprété des œuvres de Buxtehude, Couperin, et de Bach père et fils.

